

Lampaul Plouarzel



02 98 84 01 13
www.lampaul-plouarzel.fr

Bulletin municipal



Août 2020

> Etat civil

Naissance : Le 10 juillet : Gaston FRANZ

Décès : Le 13 juillet : Laurie-Anne BOCHER

> Urbanisme

Accordés (Liste indicative. L'affichage légal est fait en mairie)

CETOUTE Edy

CORONGIU Joël & SCHWALLER

COUPE Lionel

GUICHON Gilles

LE GAC Didier

SCI DATCHA DU GOUEROU

Hent an Illis

Marina Rue du Créac'h

Rue de Trohoat

9, che. de Kergouzoc'h

91 bis, rue de Porscave

Rue du Gouérou

CLOTURE

MAISON

RAVALEMENT

EXTENSION

CLOTURE

MODIF. PERMIS

> Avis de la Mairie

MAIRIE : HORAIRES D'ETE

Accueil : jusqu'au 31 août 2019 la Mairie est **ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et fermée le mardi après-midi et le samedi.**

Service urbanisme uniquement sur rendez-vous au 02 98 84 01 13

PORTS DE PORSPAUL ET PORSCAVE

Permanence de Monsieur François LE BERRE, Adjoint aux Ports, reçoit les usagers le mardi sans rendez-vous de 10h00 à 12h.

CIMETIERE COMMUNAL : APPEL AUX BENEVOLES :

Dans le cadre d'une remise en état de notre cimetière, avec l'équipe des services techniques qui fournira le matériel, nous faisons appel à votre bonne volonté du 28

septembre au 02 octobre prochain. Merci de vous inscrire en Mairie dès à présent au 02 98 84 01 13 ou par mail à mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr

ROSALIE, EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE :

Rosalie, l'épicerie solidaire mobile prend des vacances mais propose, pour le mois d'août, 2 livraisons, **les mercredis 5 et 12 août**. Les produits proposés sont à des prix adaptés aux petits budgets. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 07.82.79.41.00 à Vincent qui prendra vos commandes et vous donnera le lieu de livraison.

BULLETIN MUNICIPAL : RAPPEL

Pour être prises en compte, les annonces devant paraître dans le bulletin municipal doivent **impérativement parvenir en Mairie avant le 20 de chaque**

mois soit par mail : mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr, soit par écrit.

LE MARCHÉ À LAMPAUL - PLOUARZEL

Toute l'année, **le jeudi matin**, de 9h00 à 13h00, en hiver comme en été (et quel que soit la météo), dans une ambiance conviviale et chaleureuse de petit marché local, des commerçants sont présents sur la place du Kruguel. Poissons, viandes bio, fruits et légumes, fleurs, plantes, produits frais, rôtisserie, artisanat... Ils sont tous là pour vous accueillir dans la bonne humeur !

Suivant la réglementation en vigueur le port du masque est aujourd'hui obligatoire sur le marché.

En période estivale, la circulation sera interdite, tous les jeudis matins, sur la route en direction du cimetière. Une déviation est prévue par le parking situé à l'arrière du Kruguel.

TEMOIN OU VICTIME D'UN PROBLEME EN MER : APPELZ LE CROSSDEPUIS LE LITTORAL :
le numéro national d'urgence est le 196
EN MER, j'utilise LE CANAL 16 DE MA VHF et je demande le CROSS.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.lampaul-plouarzel.fr

> Avis de la Mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté" (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère). Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire re-

censer à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité**

publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...). Sont actuellement concernés les jeunes nés en avril, mai et juin 2004. Se présenter en mairie avec **le livret de famille des parents et la carte d'identité du jeune.**

> Réglementation

MAUVAIS COMPORTEMENTS EN MOTO :

Les acrobaties ou « roues arrières » avec des motos, scooters ou quads sont dangereuses, à la fois pour les participants et pour les riverains et provoquent des nuisances sonores, dénoncées par de nombreux administrés en Mairie. La préfecture rappelle que la lutte contre les rodéos motorisés rodéos urbains, fait, avec la loi du 3 août 2018, l'objet d'un nouveau cadre juridique visant à prévenir et réprimer ces pratiques. Cette loi punit d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait d'adopter, au moyen d'un véhicule terrestre à moteur, une conduite répétant de façon intentionnelle des manœuvres constituant des violations d'obligations de sécurité ou de prudence prévues par le code de la route, dans des

conditions qui compromettent la sécurité des usagers de la route ou qui troublent la tranquillité publique. Les contrevenants encourrent jusqu'à 75.000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement si l'auteur des faits a consommé de l'alcool ou des stupéfiants. Le texte crée également le délit d'incitation au rodéo et prévoit la confiscation obligatoire des véhicules ayant servi à commettre des infractions ainsi que l'annulation du permis de conduire pour une durée maximale de trois ans.

préfets précise qu'au-delà des troubles du voisinage que cela occasionne en nombre, le brûlage des déchets verts augmente le taux des particules fines dans l'air. **Des plaintes pour des feux allumés la nuit parviennent régulièrement en Mairie.**

INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNEE

La préfecture nous rappelle son arrêté interdisant désormais de brûler à l'air libre tous les déchets. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. La circulaire adressée aux

A NOTER : INTERDICTION DE LA TAILLE DES HAIES ET DE LA COUPE DES ARBRES DU 1ER AVRIL AU 31 JUILLET :

La Mairie rappelle l'interdiction de la taille des haies et de la coupe ou de l'élagage des arbres dans une période allant du 1er avril au 31 juillet, en application d'un règlement du Parlement européen et du Conseil n°1306/2013 du 17 décembre 2013 dans l'objectif de protéger la période de nidification des oiseaux.

> Avis de la CCPI

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES JUILLET 2020



Retrouvez toutes les informations sur www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités

Communauté de communes du Pays d'Iroise

02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh - Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivouaré

DÉCHETS : DEPUIS LE 1ER JUILLET, ON SE SIMPLIFIE LE TRI !

Désormais, tous les emballages se trient ! Dans le bac jaune, on met les bouteilles en plastique, les emballages en métal, le papier et le carton. Aujourd'hui, grâce à la modernisation du centre de tri, vous pouvez y déposer tous les autres emballages : pots, barquettes, sacs et films en plastique. Par exemple : pot de yaourt, tube de dentifrice, barquette de beurre, sachet de chips, couvercles de bocaux... Votre déchet est un emballage (contenant) ? Pas de doute, direction le bac jaune. En vrac et pas dans un sac. Non emboîté, aplati individuellement. Pas besoin de le laver, le vider suffit. Votre déchet est un objet ? Direction le bac bleu (ordures ménagères). **Le nouveau Memotri est envoyé aux résidents principaux en juillet. Egalement disponible en mairie et sur pays-iroise.bzh.**

commune ou du référent local. Modalités disponibles sur pays-iroise.bzh, rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique.

MAISON DE L'EMPLOI

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur notre site pays-iroise.bzh et notre page Facebook. **La Maison de l'Emploi reste ouverte tout l'été. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh**

ECOLE DE MUSIQUE D'IROISE : INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS

Les inscriptions à l'école de musique sont ouvertes en ligne sur le site musique.pays-iroise.bzh, par téléphone au **02 98 32 97 85** ou par mail à musique@ccpi.bzh. Réinscriptions accessibles sur l'extranet des usagers.

CENTRES NAUTIQUES : VENEZ NAVIGUER CET ÉTÉ !

Envie de naviguer ? N'attendez pas une seconde pour vous inscrire et vivre l'aventure « Nautisme en Pays d'Iroise » : Optimist, planche à voile, catamaran, multi-activité, Funboat, stand up paddle. Autonome ? Optez pour la location. Débutant ou souhaitant progresser ? Optez pour nos stages encadrés (dès 4 ans). **Centre nautique de Plougonvelin, npi@ccpi.bzh, 02 98 48 22 20 / Centre nautique de Ploudalmézeau, npi@ccpi.bzh, 02 98 48 76 23. Renseignements & inscriptions en ligne possibles sur le site internet nautisme.pays-iroise.bzh**

PHARES ET MUSÉOGRAPHIES PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

Phare Saint-Mathieu (Plougonvelin) : tous les jours de 10h à 19h30 ... **Phare Trézien** (Plouarzel) : du lundi au samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h30 à 12h30 ... **Maison de l'algue** (Lanildut) : 7/7j de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 Exposition photo de Mickaël Belliot

FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION 2020

Le signalement d'un nid est à faire auprès de la

> Avis de la CCPI

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES JUILLET 2020

BALADES EN KAYAK VERS L'ÎLE D'YOCK A ARGENTON ET DANS L'ABER ILDUT

Seul, en famille, entre amis, inscrivez-vous à

> Vie associative

SI ON BOUGEAIT EN IROISE :

Les inscriptions se feront les jeudi 27 et samedi 29 août de 9h00 à 12h00 au Kruguel et au forum des associations le 05 septembre. Prévoir certificat médical et photo récente. Reprise des cours prévue le 07 septembre. **Nouveau cours adultes** le jeudi soir de 18h30 à 19h30 en renfo musculaire et **nouveau cours enfants** le mercredi de 13h30 à 14h30 enfants (6/8ans) Gymnastique. Contact : Jeannine VAILLANT 06 59 19 61 46

GENERATIONS MOUVEMENT CLUB SOURIRE D'AUTOMNE

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 20 juillet dernier il a été décidé de ne par reprendre les activités avant début septembre, nous vous tiendrons informé dès que possible par voie de presse ou autre. Par ailleurs, notre voyage d'un jour prévu le 16 septembre est annulé. Contact : 06 82 95 40 59

DON DU SANG - PLOUMOGUER :

Prochaine collecte le **mercredi 26**

août, de la flore et du patrimoine de sites somptueux. **Renseignements sur notre site internet nautisme.pays-iroise.bzh et inscriptions auprès Centre nautique de Ploudalmézeau, npic@ccpi.bzh, 02 98 48 76 23.**

août de 8h à 12h30 à la salle Océane. ATTENTION, il est nécessaire de prendre rendez-vous sur internet avant de vous présenter sur le lieu de collecte : <https://mon-rdv-dondu-sang.efs.sante.fr>

ASSOCIATION «LAMBAOL» :

Réunion mensuelle **samedi 26 septembre** à 17h, Salle Pors Ar Marc'h au Kruguel.

> Permanences

PERMANENCE DE MONSIEUR LE GAC, DEPUTE

La permanence parlementaire de Didier LE GAC, député de la 3ème circonscription, est ouverte à Saint Renan au 11 rue de Kerzouar du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous les après-midi. Vous pouvez joindre Mr LE GAC au **02 98 33 02 20** ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr

SERVICE SOCIAL MARITIME

Madame LE MITH assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche tous les 2ème jeudis du mois à la mairie de Lampaul-Plouarzel. Pour prendre rendez-vous et pour toute information sur les autres lieux de

permanences merci de contacter le bureau de Brest au **02 98 43 44 93**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences du conciliateur de justice, Monsieur Yves QUINIOU, se tiennent à la mairie de Saint Renan, **les lundis de 9h30 à 12h.** Les personnes souhaitant le rencontrer peuvent prendre RDV directement en mairie, en appelant au **02 98 84 20 08.**

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation ... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ? Un architecte du CAUE, vous reçoit dans les locaux

de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise le premier jeudi du mois sur rendez-vous afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Renseignements au **02 98 84 28 65.**

RAPPEL : A.D.I.L.

(AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU FINISTERE)

Permanence en Mairie de Saint Renan le 1er mardi du mois sur rendez-vous de 9h à 10h, sans rendez-vous de 10 à 12h au **02 98 46 37 38.** A.D.I.L. 14 boulevard Gambetta - Brest.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences en Mairie sur rendez-vous uniquement. Renseignements auprès du Centre d'Action Sociale du Conseil Départemental de St Renan au **02 98 84 23 22.**

MEDIATHEQUE TY BOUKIN - ☎ 02 98 84 13 23

Phase 3 : jusqu'au 30 septembre 2020

Retours des documents, et en complément du drive, Retour physique dans la médiathèque. Quand ? : Mercredi 10h30 - 12h00 / Vendredi 17h30 - 19h00 / Samedi 10h30 - 12h00 / Dimanche 10h00 - 12h00

Où ? Dans le sas d'entrée de la médiathèque, pour les retours.

Par ailleurs, cette troisième phase permettra aux abonnés de **revenir physiquement** dans la médiathèque mais uniquement pour emprunter. Toutefois, la jauge maximum autorisée sera de 10 personnes par espace (10 chez les adultes et 10 chez les enfants).

Comment ? **Port du masque obligatoire, gestes barrières et distanciation sociale** seront appliqués. Pas d'animations culturelles entraînant le regroupement potentiel d'utilisateurs. Merci de votre compréhension.

Renseignements complémentaires : Site Internet : <http://www.lampaul-plouarzel.fr/vie-associative-et-culturelle/mediatheque>
Mail : bibli-lampaul@orange.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/Mediatheque-Ty-Boukin>

**EXPOSITION
EN
MAIRIE**

**Brut de Pinsé de Jean Jacques PETTON
jusqu'au 13 septembre aux heures d'ouverture**

> Services et Numéros utiles

HORAIRES DE LA MAIRIE

☎ **02 98 84 01 13**mail : mairie.lampaul-plouarzel@orange.frEn juillet et août du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. **Fermée le mardi après-midi et le samedi.**

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h - Vendredi de 17h30 à 19h
Samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h - Dimanche de 10h à 12h

BULLETIN MUNICIPAL

Les articles à faire paraître sont à faire parvenir en Mairie **avant le 20 du mois.**

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition de tous, et reçoivent tous les jours mais de préférence sur rendez-vous.

RESTAURANT SCOLAIRE

☎ **02 98 84 13 33**mail : restaurantscolaire.lampaul-plouarzel@orange.fr

GARDERIE PERISCOLAIRE

☎ **02 98 84 11 59**mail : accueilloisirs.lampaul-plouarzel@orange.fr

LA POSTE

☎ **3631**

PORTS

Porspaul : s'adresser en Mairie**Porscave - Aber Ildut** : Capitainerie☎ **02 98 04 36 40** ou **06 31 93 58 71**

SANTÉ

Docteur Diran HEKINIAN

15 bis rue de la Mairie

☎ **09 50 67 14 22** ou **07 68 92 68 52**

Docteur Alexandre LAUBEL

15 bis rue de la Mairie

☎ **02 90 87 29 00** ou en ligne sur keldoc.com

Ostéopathe : Nicolas LE ROUX

9 rue de la Mairie

☎ **06 42 76 98 67** ou leroux.osteo@gmail.com

Pharmacie Christine ABALAIN

1 rue de Brest

☎ **02 98 84 01 17**

Pharmacies de garde le dimanche

Composez le **3237**

Cabinet de kinésithérapie : Madame RINN

7 rue du Gouérou

☎ **02 98 32 91 80** sur rendez-vous

Dentiste de garde le dimanche

☎ **02 98 90 55 77** de 9h00 à 12h00

INFIRMIÈRES

Cabinet HAMON-LE COZ

☎ **02 98 84 09 91**

Cabinet PELLE-RANNOU

☎ **02 98 89 67 86**

Mr MAGGIONI

☎ **02 98 84 03 92**

Mme BEGOC - Mme GARNIER-BERROU

☎ **02 98 89 39 70**

Mme GUTKOWSKA

☎ **06 06 41 31 36**

URGENCES

Pompier : **18** / SAMU29 : **15** / Gendarmerie : **17** / CROSS CORSEN **196** (depuis un fixe ou un portable) ou **02 98 89 31 31**

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h**Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

N° UTILES

TAXI-OUEST

☎ **02 98 84 01 27****RESEAU PEN AR BED** : Transport en autocar quotidiens vers Saint-Renan ou Brest.Horaires et tarifs : n°AZUR 0 810 810 029 ou www.viaoo29.fr ou www.cat29.fr

SECOURS CATHOLIQUE

☎ **06 75 01 93 13**

sc.iroise.29@gmail.com

DEPANNAGE ENEDIS

☎ **09 72 67 50 29**

DEPANNAGE EAU DU PONANT

☎ **02 29 00 78 78**

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Patrick PAPY - TELEGRAMME

☎ **06 81 01 40 06**ppapy@hotmail.fr

Sylvie OPPORTUNE - OUEST FRANCE

☎ **06 81 22 95 15**sylvie.buono.opportune@wanadoo.frTél. : 02 98 84 01 13
E-mail : accueil.lampaul-plouarzel@orange.frRecevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.lampaul-plouarzel.fr